

4

COLONIES FRANÇAISES.

DE L'ESCLAVAGE

ET DE

L'ÉMANCIPATION,

PAR

M. A. GRANIER DE CASSAGNAC.

PARIS,

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET Cie,
RUE DE SEINE, n° 14 BIS.

1836.

60374

COLONIES FRANÇAISES.

DE L'ESCLAVAGE.

DE L'ÉMANCIPATION.

REVUE
DE PARIS.

M. A. GRAVIER DE CAMAGNAC.

EXTRAIT DE LA LIVRAISON DU 22 MAI 1836.

PARIS.

IMPRIMERIE DE H. FRANCK ET C^o.

1836

6037A

COMPTES RENDUS

DE L'ÉCRIVAIN

REVUE

DE L'ÉMANCIPATION

DE PARIS.

II A CRISTE DE CANTON

EXTRAIT DE LA LIVRAISON DU 22 MAI 1830.

PARIS

IMPRIMERIE DE M. BOUCHÉ-LATRE

COLONIES FRANÇAISES.

DE L'ESCLAVAGE
ET
DE L'ÉMANCIPATION

PAR

M. A. GRANIER DE CASSAGNAC.

PARIS,

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET C^{ie}.

RUE DE SEINE, 14.

1836.

COLONIES FRANÇAISES.

DE L'ESCLAVAGE

ET

DE L'ÉMANCIPATION

PAR

M. A. GRAZIER DE CASSIGNAC.

PARIS.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET C^o.

1838.

COLONIES FRANÇAISES.

DE L'ESCLAVAGE ET DE L'ÉMANCIPATION.

DEUXIÈME ARTICLE.

Il nous semble que le moment est venu de reprendre l'exposition de nos idées sur l'émancipation des esclaves aux colonies françaises. La matière en effet a été, depuis quelques mois, abordée à peu près sous tous ses aspects, et traitée sous toutes les formes; on en a fait des livres, des brochures, des articles de journaux et des discours politiques. L'opinion publique se trouve donc aujourd'hui suffisamment mise en éveil sur ce point, et il n'est pas à craindre que qui que ce soit se puisse emparer d'elle par surprise. Quoi que des personnes à qui nous supposons toutes bonnes intentions, tout patriotisme, toute loyauté, toute science, aient cru devoir dire et écrire sur la perversité de nos doctrines, l'obscurantisme de nos principes, le tour sophistique de nos paroles, la vérité, dans la cause grave et importante que nous avons entrepris d'exposer, ne

court ainsi aucun risque de la part de personne, pas même des esprits les plus arriérés, pas même de nous. Reprenons donc.

Peut-être n'a-t-on pas oublié que, dans la première partie de notre travail sur la question qui nous occupe, et dont celle-ci est le complément, nous avons conclu à l'émancipation nécessaire et le plus rapprochée possible des esclaves. Ce sont les conditions morales de cette émancipation que nous allons discuter aujourd'hui. Jusqu'à présent, nous nous étions borné à des considérations historiques sur l'esclavage, et l'on verra plus bas quelle raison nous avons d'entamer le sujet de ce côté. L'histoire de l'esclavage, que nous avons esquissée, principalement dans les temps anciens, nous a montré qu'il est comme une espèce de maladie sociale à laquelle aucun peuple n'échappe dans ses périodes primitives, et qu'il forme, en quelque sorte, l'état normal des sociétés qui commencent. Nous avons fait voir en outre que, si on le considère dans son existence primordiale et universelle, l'esclavage n'est pas une institution qui soit sortie de la main des hommes, mais qu'il est un accident spontané qui se produit régulièrement partout, de lui-même, à des périodes identiques, et qui doit tenir d'assez près, à ce qu'il semble, à la nature même des peuples, puisqu'il n'y en a pas qui en aient été exempts; que, quoique les sociétés régularisées s'en soient servies, ce ne sont pas elles qui l'ont fait, et que les lois les plus anciennes le sanctionnent et ne l'établissent pas; mais que, de même que les nations paraissent avoir été naturellement soumises à la maladie de l'esclavage, elles s'en sont guéries aussi naturellement, par le cours des âges, la transformation des faits et le développement des idées, et qu'il constitue comme l'enfance des nations, dont la jeunesse est la liberté; qu'il a disparu peu à peu de l'ancien monde qu'il recouvrait tout entier, et cela sans dessein prémédité de la part des gouvernemens, ce qui montre qu'il obéit à une loi supérieure et providentielle qui l'a retiré à son heure, comme elle l'avait produit; que les philosophes de ce temps-ci, qui fulminent force déclamations contre lui, ne comprennent pas sa nature et ne savent pas son histoire, et qu'ils ont le tort de voir en lui le crime de quelques hommes, au lieu d'y voir la condition même du commencement des sociétés; qu'en conséquence de cette grande loi de transformation sociale, qui a dégagé successivement les individua-

lités absorbées par la servitude primitive, il fallait qu'à l'imitation des esclaves antiques, leurs frères, les esclaves des colonies fussent également émancipés; qu'il serait nécessaire, dans l'émancipation artificielle que nous allons produire, de nous tenir, autant que possible, dans la ligne d'émancipation naturelle qui a délivré les esclaves anciens; car la sagesse politique consiste à donner aux faits partiels que nous gouvernons, la direction que la Providence imprime aux choses générales de ce monde, parce qu'on n'erre point dans les voies de Dieu.

Voilà donc où nous en étions resté de notre sujet. Par suite de ce que nous avons déjà établi, l'émancipation des esclaves des colonies est un acte historiquement logique, rationnel et nécessaire. Puisque les peuples modernes sont le prolongement des peuples anciens, et qu'ils continuent le développement de tous les progrès sociaux ébauchés par eux, les esclaves anciens ayant disparu, il faut que les esclaves modernes disparaissent. L'histoire n'a pas deux issues, et la civilisation ne va pas par deux chemins; mais comment les esclaves doivent-ils disparaître? voilà la question.

Nous savons qu'il y a des personnes pour lesquelles la manière d'affranchir les esclaves ne fait pas une question; mauvaise queue des rêveurs du temps et de la façon de l'abbé Raynal et du marquis de Mirabeau, qui se sont fait une sorte d'univers à eux, sur la carte, et qui y poussent les hommes et les empires comme les pions au jeu des échecs. L'essentiel pour ces politiques, que l'abbé Sieyès a le plus glorifiés et le plus discrédités, c'est que les principes soient sauvés et la logique satisfaite. A leurs yeux, la régularité passe avant tout. Si on les laissait faire, ils planteraient des peuples comme Le Nôtre plantait des jardins, et il leur semble absolument impossible qu'un homme soit heureux, s'il ne l'est pas logiquement et conformément aux principes. On les a malheureusement un peu trop laissé faire au commencement de la révolution, et Dieu sait comment ils ont appliqué leur géométrie sociale à toutes les choses augustes comme à toutes les choses abusives, et maintenant qu'il n'y a plus rien à aligner en France, que l'administration, les familles et les croyances sont suffisamment tirées au cordeau, ils vont aux colonies et ils s'en prennent à l'esclavage. Ils ne se sont pas demandé, en effet, si les esclaves étaient heureux ou malheureux,

si l'émancipation leur serait inutile ou profitable, si leur situation morale leur en ferait un remède ou un poison ; ils ont vu dans l'esclavage un manquement aux principes impitoyables d'égalité qu'ils professent, et ils se sont écriés qu'il valait mieux sacrifier les colonies que les principes. Ces idéologues poursuivent donc l'émancipation beaucoup moins dans l'intérêt des esclaves, que pour l'honneur de leurs théories. Aussi, toujours barricadés dans leurs dogmes, se sont-ils médiocrement enquis des faits et des réalités sur lesquels un acte d'émancipation doit agir. Dans un autre temps, cette façon de procéder au nom d'une espèce de doctrine libérale aurait pu être dangereuse, en précipitant les chambres dans une voie d'expérimentations idéologiques, redoutable à tout ce qu'une société déjà établie a nécessairement de parties accidentelles, mal jointes et extérieurement irrégulières ; mais l'esprit public a fait bien des pas, depuis le temps où les comités de la Convention consultaient les lois de Minos. On sait aujourd'hui, par réflexion et par expérience, qu'autre chose est l'ordre selon les idées pures et abstraites, autre chose l'ordre selon l'histoire et la société, et qu'il ne faudra regarder comme les meilleures les constitutions géométriquement logiques, que lorsque les hommes seront des triangles ; en attendant, on s'occupe beaucoup moins des utopies, et beaucoup plus des réalités ; on regarde plutôt, dans l'esclavage, ce qu'il a de contraire à la civilisation et au progrès des individus, que ce qu'il peut avoir de contraire aux principes de la philosophie spéculative ; et on en fait une question, une question fort grande et fort difficile, parce que, s'il est aisé de faire des syllogismes exacts, il ne l'est pas de rendre des hommes plus heureux et meilleurs ; et qu'après tout, le mal, qui n'est pas grand à gâter un système, est toujours fort grand, et quelquefois irréparable, à gâter une société.

S'il y a des hommes qui poursuivent l'abolition de l'esclavage par un amour stérile et importun des systèmes, et qui, n'ayant pour but que la satisfaction de leurs idées, placent toute la question dans la rédaction et le vote d'un bill, il y en a d'autres, plus nombreux, plus considérables, qui désirent l'abolition de l'esclavage dans l'intérêt tout-à-fait pur des esclaves, des maîtres et de la société, et qui trouvent, dans la sincérité de leur désir, de graves et de sérieuses difficultés à la réaliser telle qu'il convient de la voir

réalisée ; qui n'abordent qu'en tremblant, avec réserve et modération, et après s'être patiemment et consciencieusement enquis des faits, la pensée de bouleverser subitement et entièrement une société établie, quelque mauvaises que soient ses bases ; qui se demandent avec anxiété si la population esclave, dont les besoins matériels sont aujourd'hui pleinement satisfaits, aura assez d'activité, d'industrie, d'amour du travail, d'esprit de prévision, pour qu'une fois livrée à elle-même, elle pourvoie aux nécessités de chaque jour, s'organise en familles, nourrisse les vieillards, les enfans et les infirmes, travaille et amasse pour ceux qui ne peuvent plus ou qui ne peuvent pas encore travailler et amasser ; si les maîtres, victimes peut-être de quelque rancune mal entendue de leurs anciens serviteurs, ne seront pas privés de bras, malgré leurs offres de salaire, et ne seront pas forcés de laisser leurs terres incultes, d'où résulterait d'abord leur ruine, et puis, comme conséquence, la misère irréparable des affranchis ; car ceux-ci ne pourraient s'industrialiser et prospérer qu'autant que les propriétaires les feraient travailler, et les propriétaires ne pourraient jamais dépenser en travaux d'exploitation qu'en proportion de leurs revenus, d'où il suit que la ruine des maîtres serait infailliblement la ruine des esclaves ; si ce n'est pas une chose qui épouvante les plus hardis, de songer que le sort de près d'un million d'hommes, Européens et Africains, dépend de la disposition dans laquelle les nègres se trouveront vis-à-vis du travail le jour où ils seront émancipés, et que l'existence de la civilisation sera placée entre les mains de la barbarie ; que s'il plaît à un noir de se coucher au soleil et de dormir, il faudra que les terres chôment, que les revenus cessent, que l'aisance s'épuise, que le commerce s'efface, que les propriétaires émigrent ; et comme le climat donne au nègre une pelouse chaude pour s'étendre, une banane pour contenter sa faim, un ruisseau pour apaiser sa soif, il peut arriver que, de ces deux sortes de populations qui couvrent les colonies, l'une élégante, instruite, moralisée, l'autre grossière, stupide, sauvage, ce soit celle-ci qui règle le sort de celle-là, le noir qui devienne le maître du blanc, l'Afrique qui mène l'Europe, le fétichisme et la promiscuité qui aient le pas sur le christianisme et sur la famille. Toutes ces choses arriveront, toutes ces choses ne peuvent pas ne pas arriver si, une

fois libres, les nègres se refusent au travail ; or, il est à peu près certain qu'ils s'y refuseront.

Voilà ce qui fait réfléchir profondément, sérieusement, ceux qui s'occupent de l'émancipation des esclaves, non pas dans un misérable intérêt d'utopie, dans une ridicule satisfaction de système, mais dans une pensée grave, austère, et féconde de civilisation. Ils veulent émanciper les esclaves, dans la vue de leur préparer l'accès de la famille et de la société ; mais comme, une fois émancipés, on n'aura plus d'action efficace sur leur volonté, et qu'il faudra s'en rapporter à eux-mêmes de tous les progrès à leur faire accepter, et qu'on aura probablement beau discourir devant eux sur l'avantage du travail régulier et sur la sainteté de l'association domestique, ils tremblent, hélas ! avec trop de raison, que toute la logique européenne ne vienne pas à bout de leur persuader deux choses, qu'en ce moment ils sont fort loin de comprendre : à savoir que l'activité est plus profitable que la paresse, et que le mariage vaut mieux que la promiscuité. Si l'on ne vient pas à bout de leur faire comprendre et pratiquer ces deux points, qui sont les deux dogmes de la société humaine, dès le lendemain de l'émancipation, les colonies seront des pays perdus pour l'industrie et pour les lumières, et qu'il faudra effacer de la carte du monde civilisé.

Ainsi, les difficultés capitales et vraiment sérieuses de l'émancipation ne viennent pas, comme beaucoup de gens se l'imaginent fausement en France, et comme quelques hommes de couleur sans mission le soufflent à quelques avocats sans idées, de la résistance systématique et absolue que les maîtres d'esclaves seraient disposés à lui faire ; elles viennent de la crainte où ils sont, et où tous les hommes instruits de la question sont avec eux, que les esclaves, une fois émancipés, se refusent à un travail régulier et durable, et que l'émancipation n'aboutisse qu'à la ruine des propriétaires, sans aucun profit pour les esclaves, et sans aucun bénéfice pour la civilisation. Loin que les maîtres aient le désir de priver éternellement les esclaves du bienfait de la famille, comme l'a dit à la tribune M. de Montalembert, ils n'ont pas de plus sincère envie et de plus grand intérêt que de les y voir arriver. Si les esclaves voulaient s'organiser en familles, et vivre, comme les ouvriers d'Europe,

d'un travail normal et honnête, les colonies seraient le pays le plus riche et le plus charmant du monde. Même, à prendre la chose par le côté matériel, il serait beaucoup plus économique de faire travailler des ouvriers libres, qui voudraient franchement travailler, que d'employer des esclaves. Les raisons de cette économie sont nombreuses et simples. D'abord on ne paie les mercenaires qu'en raison de leur travail, tandis qu'il faut nourrir et entretenir les esclaves en toute saison, qu'ils travaillent ou qu'ils chôment, qu'ils soient dispos ou malades, qu'ils soient enfans, hommes faits ou vieillards. Malgré les contes ridicules que les journaux de la restauration nous faisaient sur le traitement abominable que subissent les esclaves, il faut que leur maître pourvoie à tous leurs besoins, depuis l'instant où ils naissent, jusqu'à l'instant où ils meurent, non pas arbitrairement, mais selon la lettre des réglemens, à l'exécution desquels tout esclave peut en appeler devant le magistrat; et, Dieu merci, il s'est passé près de deux mille ans, depuis ce Védius Pollion, dont parle Sénèque, au premier livre de son *Traité de la Clémence*, qui nourrissait les poissons de ses viviers avec la chair de ses esclaves, quand ils étaient devenus vieux; ensuite, les maîtres feraient subir de grandes réductions au personnel de leurs ateliers s'ils payaient des ouvriers libres, tandis qu'ils emploient un nombre souvent considérable d'esclaves, par le seul motif qu'ils les ont; enfin, si les nègres étaient véritablement organisés en familles, c'est qu'il se serait produit en eux toutes les idées d'activité, de régularité, d'équité, qui sont le propre des populations ouvrières d'Europe, et alors leur travail en serait devenu beaucoup plus important et beaucoup plus productif. Les maîtres hâteront donc de tout leur pouvoir l'arrivée des esclaves à l'état de famille, et aujourd'hui ils se bornent à douter qu'une émancipation pure et simple, et surtout promptement opérée, les y fasse parvenir. Si l'émancipation ne portait pas en effet un fruit si beau et si désirable; si, au contraire, elle ne servait qu'à livrer les esclaves à l'excès de leurs mauvais instincts sur leurs bonnes idées; si, loin de se grouper en familles, une fois qu'ils seraient livrés à eux-mêmes, ils reprenaient la vie désordonnée et stupide du désert, ne serait-ce pas vraiment une calamité affreuse, d'avoir couvert de ronces des campagnes fertiles, d'avoir rasé des villes florissantes, d'avoir ruiné des fa-

milles riches et industrieuses, pour mettre, après tout, à la place d'une société mauvaise, une société pire, et pour avoir le plaisir d'octroyer une charte selon les droits de l'homme à un ramas de Hottentots, qui donneraient la république de Platon pour une livre de morue?

Tous ceux qui veulent l'émancipation, la veulent dans l'intérêt des esclaves, excepté pourtant ceux qui ne la demandent que dans l'intérêt de leurs théories vertueuses, et qui seront toujours contents, pourvu qu'on leur abandonne les principes. Nous, nous la voulons aussi, et principalement dans l'intérêt des esclaves; mais nous la voulons encore dans l'intérêt des maîtres, et dans celui de la société. A vrai dire, il nous semble même que la cause des esclaves est inséparable de celle des maîtres et de celle de la société; et nous ne croyons pas que les esclaves puissent faire tort aux droits acquis et à l'ordre public, sans se faire tort à eux-mêmes. Si les maîtres sont ruinés par l'émancipation, les affranchis vivront et mourront misérablement, faute de travail et de salaire; et si la limpidité de la société est troublée outre mesure par l'infusion subite d'éléments barbares et anarchiques, la civilisation et les progrès futurs de ces citoyens nouveaux en seront compromis et paralysés. Ce serait d'ailleurs inaugurer singulièrement l'entrée des esclaves à la vie civile, que de commencer par une violation de la propriété, et on aurait bonne grace à exiger la protection de la loi en faveur de ceux qui l'auraient brisée. Il faut bien songer que le mépris des principes sociaux ne profite à personne, et que la Providence fait payer tôt ou tard l'arrérage de toutes les iniquités. Dans les plus grandes et dans les plus puissantes révolutions, il n'y a jamais que les résultats justes et civilisateurs qui demeurent; l'œuvre de la violence n'est pas durable, et il y a dans l'oscillation des choses humaines une attraction mystérieuse et incessante qui les ramène toujours au vrai. Dès que la loi a été faussée dans un sens, on n'est jamais certain qu'elle ne sera pas faussée une seconde fois dans un sens contraire. Ainsi, les esclaves ne gagneraient rien à méconnaître les droits de la propriété entre les mains de leurs maîtres, parce qu'il arriverait infailliblement que ces droits seraient aussi plus tard mis en question dans leurs propres mains. Ils recueilleraient ce qu'ils auraient semé. C'est bien assez, du reste, que

les révolutions qui s'opèrent à l'improviste et avec déchirement, se laissent entraîner par la crudité des haines et par la fougue des idées hors de la voie de la justice, où Dieu les ramène toujours, pour que celles qui se font avec calme, au nom de la raison qui est froide, et au nom de la vérité qui est digne, n'impriment pas des taches à leur histoire et ne se créent pas des repentirs. Il est rare que les pays qui se transforment aient le pouvoir de réfléchir avant de faire; nous avons aujourd'hui cet avantage, et il est assez précieux, pour que nous ne le négligions pas. Il faut donc perdre de vue, dans l'acte de l'émancipation, tout ce qui pourrait être prochainement et exclusivement avantageux aux esclaves, pour ne s'attacher qu'à ce qu'ils ont d'intérêts généraux et définitifs communs avec la société. Ils veulent des droits, qu'ils acceptent des devoirs.

Il faut bien songer qu'il ne dépend pas des esclaves de frauder la société, et qu'ils seront les premiers et les plus sévèrement punis de leur émancipation, s'ils l'ont obtenue sans l'avoir méritée. Ce n'est pas tout en effet que d'avoir l'indépendance, il faut encore savoir l'employer. Or, c'est là une chose plus difficile qu'on ne le pense; et la liberté subite est un de ces remèdes héroïques, qui tuent s'ils ne guérissent pas. Les personnes qui ne se préoccupent que de théories, sont bien légères de s'imaginer qu'une fois l'émancipation accordée, tout est fini pour les esclaves. Bien au contraire, c'est alors que tout commence; c'est alors qu'ils entrent dans la vie réelle, où nous nous débattons si douloureusement, nous autres gens civilisés, qui avons néanmoins sur de pauvres affranchis, de si nombreux et de si grands avantages. La liberté en effet, n'est pas toute de prérogatives, et cette belle médaille a un terrible revers, qui est la nécessité de se suffire à soi-même. La liberté produit l'isolement pour celui qui la reçoit, et comme elle le soustrait à toute obéissance, elle lui ôte toute protection. Une fois libre, au milieu de la société, où toutes les places sont prises, où la concurrence règne sur tous les points, où chacun tire à soi toute chose, où l'égoïsme est la première condition de l'existence, où, dans la distribution qui se fait, chaque matin, du pain de chaque jour, il y en a toujours quelqu'un qui se retire les mains vides, c'est un spectacle bien grave et bien sombre de considérer par avance cette lutte qui doit durer autant que nous, et c'est une pensée bien triste et bien amère, de songer que de vivre

seulement, c'est déjà un travail bien lourd, et auquel toute épaule ne dure pas. C'est ce que nous éprouvons tous, nous, hommes de la civilisation, qui sommes pourtant instruits dès l'enfance de tous les difficultés de la vie, et que l'on exerce, quand nous sommes petits, à nous pouvoir suffire quand nous serons grands; or, si malgré la prévoyance que nous avons soigneusement acquise des dures conditions de la société, et si malgré la provision que nous avons faite de patience, d'industrie, d'esprit d'ordre, pour nous les rendre plus douces, nous ne laissons pas que d'en être toujours gênés, quelquefois accablés, que sera-ce pour de pauvres esclaves, qui n'ont jamais eu à songer au lendemain, qui n'ont nulle idée de l'économie et de la prévoyance, et qui se trouveront jetés à l'improviste à l'entrée d'une vie toute nouvelle, dont ils ignorent la distribution et les issues!

Faisons-nous témoins par la pensée de la situation d'un esclave nouvellement émancipé, et même supposons-le doué de toutes les idées d'ordre, d'activité, d'économie, qu'il est néanmoins impossible qu'il ait, parce qu'il n'y a que l'expérience de la vie civilisée qui les donne; supposons-le jeune, marié, père de famille, ayant l'amour de sa compagne et le respect de ses enfans, c'est-à-dire, en ce monde, tout ce qui encourage et tout ce qui console. Le jour de son émancipation, il est jeté nu dans la rue, sans pain, sans asile. Mais comme il est robuste, actif et probe, il trouve à travailler; le travail lui donne de l'argent, et l'argent lui donne de quoi s'abriter et de quoi vivre. Le voilà donc commençant sa carrière d'ouvrier libre, plein d'ardeur et plein d'espoir. Cependant, quelles que soient sa foi en l'avenir et sa confiance en lui-même, il ne peut pas s'empêcher de faire sur-le-champ une assez grave réflexion : c'est qu'hier sa femme et ses enfans et lui-même étaient nourris et vêtus par le maître, et qu'aujourd'hui il faut qu'avec ses propres ressources il nourrisse et il vêtisse lui, sa femme et ses enfans; de telle sorte que la liberté, qui n'a pas triplé le nombre de ses bras, a triplé néanmoins l'étendue et la lourdeur de ses charges. Supposons toujours qu'il suffit aux conditions de cette existence nouvelle, toutes difficiles qu'elles soient, et que son travail est assez productif pour satisfaire à ses propres nécessités, et puis à celles de sa famille. Mais s'il lui arrive d'être malade, accident auquel les noirs sont sujets

comme les blancs, et si sa femme devient pareillement malade ou enceinte; ou si, le supposant à la seconde génération, il a son père et sa mère infirmes à nourrir, qui est-ce qui consolera tant de mères entassées, maintenant que ses bras, son seul trésor, sont épuisés de force et d'énergie? Autrefois, quand il était abattu par la fièvre ou par la fatigue, il pouvait reposer en paix, parce que la providence du maître veillait sur lui, et que la richesse qu'il lui avait donnée par son travail était comme une épargne réelle, dans laquelle il puisait dans les mauvais jours; mais aujourd'hui il est libre, il est indépendant, il est chef de famille, il est maître; il a toutes les obligations de ceux qui commandent et tout le dénuement de ceux qui obéissent. Que fera-t-il? hélas! S'il est honnête, il mendiera; s'il est deshonnête, il dérobera. Mendiant ou voleur, voilà ce qu'il est presque certain de devenir; et pourtant nous avons supposé qu'il aimait le travail et qu'il avait l'instinct de l'ordre.

Que serait-ce donc si nous avons supposé que cet affranchi était ce que sera le plus grand nombre, c'est-à-dire un homme médiocrement pénétré de la nécessité d'un travail régulier et continu, n'ayant qu'un penchant très faible pour les habitudes sociales et un penchant très décidé pour le désœuvrement et le vagabondage; un homme insouciant, mou, ennemi de toute gêne, aimant mieux rester absolument nu, que de travailler une heure pour se vêtir, et s'écorcher l'orteil aux cailloux et aux ronces, que de travailler une autre heure pour se chausser; un homme qui ne comprend pas les raffinemens de la vie européenne, et auquel le désir de les essayer ne donnera jamais l'ambition qui stimule le corps et qui développe l'esprit; un homme qui laissera le temps passer, les besoins s'accroître, et qui ne remarquera qu'il n'a rien à manger, que lorsque la faim sera venue; un homme qui, si quelque obstacle gêne la porte de sa maison, plutôt que l'écartier, entrera par la fenêtre; qui, si le plancher de l'une de ses chambres menace ruine, au lieu de l'étayer, couchera dans l'autre; et qui, si le plancher de l'autre menace à son tour, couchera dehors; qui fera tout cela naïvement, simplement, naturellement, sans se demander si c'est bien ou mal, et s'il serait plus heureux ou plus malheureux de faire d'une autre sorte; si nous avons supposé cet état de choses, qui est le seul qu'on puisse prévoir, celui qui suivra inévitablement l'émancipa-

tion, si on la fait avec trop de hâte, et dans la peinture duquel nous n'avons mis ni exagération d'idée, ni complaisance de style, et qui est la reproduction fidèle de ce qui se voit actuellement à Saint-Domingue; qu'est-ce qui serait arrivé?

Il serait arrivé quelque chose qui est affligeant à s'imaginer et à dire, mais qu'il faut pourtant envisager fixement, parce que les illusions en cette matière seraient fatales et irréparables; il serait arrivé que ces affranchis, livrés à eux-mêmes, se seraient pour la plupart refusés au travail, du moins à un travail fixe et régulier, tel qu'il le faut dans toute exploitation d'agriculture, et surtout de l'agriculture des colonies, où un concours prompt et soutenu d'un grand nombre de bras est nécessaire, à certaines époques de l'année, sous peine de compromettre ou de perdre toute une récolte en quelques jours; il serait arrivé que le rapport des terres serait allé en diminuant de plus en plus tous les ans; que la culture se serait successivement restreinte; que la ronce et les herbes parasites, refoulées par le travail de l'homme jusqu'aux extrémités des habitations, auraient à chaque printemps fait un pas de plus vers le centre; hier au bord du champ, aujourd'hui au bord de la maison, demain au bord du foyer; que cette étreinte à chaque instant plus forte du désert aurait étouffé la civilisation; que les noirs et les hommes de couleur, pressés par l'incurie et par la misère, se seraient mis forcément à mendier le premier jour, à piller le second; que les familles européennes se seraient enfuies de cette terre de désolation; et qu'au bout de peu de temps, dans ces mêmes îles aujourd'hui encore si riches, on aurait rencontré, au milieu d'une république hottentote, ce que l'on rencontre à Saint-Domingue, des sénateurs nègres presque sans chemise et sans souliers, rôdant autour des boutiques des marchands d'Europe, et tendant leur main sénatoriale à quelque gourde rétive, qui se laisse parfois cruellement supplier.

Maintenant il ne faudrait pas croire que toutes ces paroles tristes et décourageantes que nous venons d'écrire soient, dans notre pensée, autant d'objections que nous voulions faire, ou, comme on dit dans la pratique, une fin de non-recevoir que nous voulions opposer à l'émancipation; bien loin de là, l'émancipation est, à notre avis, une mesure nécessaire et inévitable: il faut la faire, nous de-

mandons qu'elle se fasse, et elle se fera; mais ce sont des réflexions sincères, faites pour ceux qui n'en font pas, sur un sujet qui importe à près d'un million d'hommes, et qui est livré en France à tous les faiseurs oisifs de constitutions philanthropiques, qui instituent le bonheur de l'humanité par décret, et qui fondent par assis et levé toutes les vertus sociales.

Ceux qui sont à même de juger des matières que nous traitons savent que nous n'avons rien exagéré, et même que si nos considérations pouvaient être l'objet de quelque remarque, ce serait d'être fort modérées. D'ailleurs ne pouvons-nous pas les juger nous-mêmes par comparaison, et voir, par l'estimation de l'état où se trouvent en Europe les populations ouvrières, celui qui attendrait infailliblement les esclaves émancipés? Prenons la France, par exemple, le royaume où les ouvriers proprement dits, c'est-à-dire ceux qui n'ont aucune propriété immobilière, sont le moins malheureux. En France donc, les ouvriers sont élevés dès l'enfance pour être ouvriers; c'est-à-dire qu'ils sont préparés à la longue aux dures nécessités de leur avenir, qu'ils sont bien duement avertis de ce qui les attend dans leur carrière, et qu'ils ne sont exposés à se laisser décourager et abattre par la venue d'aucun mécompte ou la fuite d'aucune illusion. Ainsi, ils sont dans les meilleures conditions morales où puisse se trouver un homme, la connaissance de leur destination, et la préparation prévoyante qui doit autant que possible les approprier à leur emploi. En outre, le pays est raisonnablement pourvu d'ateliers et de manufactures, où le travail et le salaire sont permanens; en outre encore, l'administration générale de l'état, qui les a en grand souci, prend soin de les protéger contre l'avidité et l'exploitation des industriels et des capitalistes; ils sont donc, autant que possible, soutenus et favorisés. Eh bien! malgré ce soutien et cette faveur qui viennent aux classes ouvrières de la part du gouvernement; malgré cette continuité de travail et cette uniformité de salaire que leur assurent les industries privées; malgré les habitudes d'ordre et de parcimonie qu'elles prennent dès les premières années; malgré le naturel intelligent et civilisable que semblent donner les conditions climatiques de la France; en un mot, malgré tout ce qui au premier abord devrait les rendre aisées, paisibles et florissantes, les classes ouvrières consomment beaucoup plus qu'elles ne pro-

duisent, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent pas se suffire à elles-mêmes avec le produit de leur travail, tout actif, tout soutenu, tout bien dirigé, tout bien rétribué qu'il est; et la preuve, c'est qu'il y a des hôpitaux nombreux dans toutes les villes de France, et que les classes ouvrières remplissent ces hôpitaux.

Or, qu'est-ce qu'un hôpital, sinon la charité élevée à la fixité d'institution publique, et l'aumône faite indistinctement à tous les pauvres avec la bourse des villes et de l'état? Et que font ceux qui vont se réfugier à l'hôpital, si ce n'est qu'ils recourent à cette aumône régularisée, permanente et officielle; si ce n'est qu'ils sollicitent et qu'ils reçoivent une sorte de supplément à leurs ressources personnelles; sans lequel il leur serait impossible de vivre? Si donc l'ouvrier devenu vieux, ou malade, ou impotent, ne peut pas se dispenser de recourir à l'hôpital, n'est-il pas évident que cela vient de ce que ses revenus industriels ne lui suffisent pas, c'est-à-dire de ce que son travail n'a pas été assez productif pour faire face aux besoins présents et aux besoins futurs de sa vie, en un mot, de ce que sa production moyenne est au-dessous de sa consommation? De plus, n'est-il pas évident encore que si la société ne s'imposait pas la nécessité de secourir ces misères privées; si ceux qui ont plus ne rétablissent pas l'équilibre dans les moyens de ceux qui ont moins, les membres des classes ouvrières tomberaient, à de certains moments, dans un dénuement et dans un abandon qui leur coûteraient l'existence; et que s'ils ne voulaient pas subir cette fatalité, à laquelle ni activité, ni ordre, ni épargne, ne sauraient quelquefois les soustraire, par exemple dans le cas d'une santé faible ou d'une subite infirmité, force serait qu'ils sortissent, même malgré eux, des conditions de la société légale, et qu'ils substituassent le vol au travail.

Et si les classes ouvrières de France, qui sont pourtant réunies en familles, qui sont assez instruites et assez moralisées, qui ont l'habitude, la facilité et le goût du travail; qui ont la carrière toute tracée, les ateliers toujours ouverts, le salaire en permanence, qui vivent dans un climat tempéré où l'ouvrage n'a pas de grave interruption, ne peuvent pas, malgré ces innombrables et ces immenses avantages, se suffire à elles-mêmes, vivre avec leurs revenus, maintenir leur production au niveau de leur consommation; que vont

devenir les nègres affranchis, qui seront jetés tout à coup dans la situation des classes ouvrières, et qui y seront jetés avec de bien moins bonnes conditions?

Les désavantages des affranchis seront en effet énormes. D'abord ils se trouveront en nombre exorbitant par rapport aux propriétaires. Prenons pour exemple la Martinique. Au 30 décembre 1834 il y avait, d'après les états officiels publiés par M. Saint-Hilaire, directeur des colonies, 36,766 personnes libres et 78,233 personnes esclaves, c'est-à-dire plus du double. En outre, il ne faudrait pas croire que tous ces individus libres fussent propriétaires terriens ou industriels chefs d'atelier. D'abord, il faut en retrancher 15,273 personnes ayant reçu la liberté depuis 1830 jusqu'en 1834, lesquelles sont dans la condition de simples manouvriers, et qu'il faudrait mettre sur le pied des autres affranchis si l'on venait à opérer une émancipation systématique et générale. Le nombre des affranchis, dans la condition de journaliers, se trouverait ainsi porté à 93,506. En outre encore, la population blanche, qui est toute propriétaire ou qui remplit des fonctions quelconques, enfin qui ne travaille pas des mains, comme on dit, monte à 11,298; et comme, en ajoutant un nombre de 2000, pour représenter les personnes de couleur qui ont plus ou moins de fortune acquise, et qui ne travaillent pas non plus, ce serait à peu près arriver à la vérité, la dépasser même, on obtiendrait un total de 13,298 individus, pas davantage, qui auraient à fournir du travail et à payer des salaires, après une grande émancipation, à 101,702 ouvriers.

Les esclaves, devenus par l'émancipation de simples ouvriers libres, seraient donc tout d'abord sous le poids de cette disproportion effroyable entre à peu près 13,000 personnes qui en feraient travailler 100,000, disproportion qui est encore plus grande qu'en Irlande, où il y a pourtant en ce moment, d'après ce qui vient d'être dit à la chambre des communes, 2,000,000 de personnes qui manquent littéralement de pain. Nous n'osons pas envisager ce qui surviendrait si, par suite d'ouragans, de mauvaises récoltes ou d'embarras d'affaires, quelques-uns de ces 13,000 propriétaires ou distributeurs de salaire, en plus ou moins grand nombre, venaient à diminuer ou à restreindre le travail. Ainsi, c'est sous la pression redoutable d'une concurrence sans égale dans les pays ci-

vilisés que les nègres affranchis auraient à faire leur entrée dans la vie libre, à essayer des conditions de chef de famille, à courir tous les risques de la carrière des ouvriers. Ajoutez qu'ils ne sont pas, et qu'ils ne pourront pas être de long-temps, organisés en familles, c'est-à-dire qu'ils ne seraient que médiocrement pénétrés des idées de régularité dans la conduite, d'ordre dans le travail, d'économie dans les dépenses; ajoutez qu'ils ne seraient pourvus d'aucune instruction, impossible hors de l'état de famille; ajoutez qu'à les supposer bien disposés au travail, ils ne trouveraient pas devant eux cette multiplicité d'industries et d'ateliers où se placent et s'organisent en Europe toutes les aptitudes; ajoutez enfin qu'ils seraient, de mille manières, au-dessous de la condition des ouvriers d'Europe, qui ne peuvent pas vivre sans des secours publics permanens; et alors nous prions les faiseurs de constitutions de nous dire ce qu'ils deviendraient, car véritablement nous ne le savons pas, ou plutôt nous n'osons pas le dire nous-même.

On voit maintenant, ainsi que nous l'avons fait observer, que les esclaves sont les premiers et les plus intimement intéressés à ce qu'on ne se jette pas dans une émancipation générale tête baissée, et à ce qu'avant de bouleverser l'état de choses actuel des colonies, tout mauvais qu'il est, on se demande sérieusement quel est celui qu'on lui substituera. Ce ne seraient pas seulement les maîtres qui souffriraient d'une pareille mesure réalisée sans précaution et sans ménagement, et avec eux la société, car la civilisation, qui est l'intérêt général, est étroitement unie de destinées à la propriété, qui est l'intérêt individuel; mais ce seraient encore, et par-dessus tout, les esclaves, dont l'avenir serait compromis, et dont toutes les espérances sociales tomberaient en fleur. C'est donc au nom des esclaves, beaucoup plus encore qu'au nom des maîtres, que nous demandons à tous ceux qui seront appelés à mener à sa solution régulière le grand problème de l'émancipation, de procéder avec cette lente vitesse et cette modération hâtive qui ne s'exposent jamais à faire fausse route, et qui ne lèvent jamais un pied qu'après avoir fermement appuyé l'autre.

Eh! mon Dieu, à quoi bon cultiver comme nous faisons la science de l'histoire, pour laisser ses enseignemens stériles et pour nous lancer dans l'avenir sans demander aucune leçon au passé? Est-ce

qu'il n'y a pas eu déjà des esclaves, des esclaves par millions, parmi toutes les nations anciennes : chez les Hébreux, chez les Grecs, chez les Romains, chez les Gaulois, chez les Francs, nos aïeux, chez tous les peuples? N'est-il pas bien simple de chercher comment tous ces esclaves ont été émancipés, et de voir si dans toutes les conditions et dans toutes les circonstances de leur affranchissement, il n'y en aurait pas quelqu'une applicable dans la question présente, et dont on pourrait tirer parti à l'égard des esclaves des colonies; ou du moins si la manière dont ils ont été amenés à la vie civile n'a pas été suivie de quelque mécompte et de quelque inconvénient d'importance, dont, mieux instruits, il nous serait possible de nous préserver? Voilà une idée bien simple qui devait venir et qui n'est pas venue à ceux qui se sont mis à parler ou à écrire sur l'émancipation, d'abord parce qu'ils s'occupaient beaucoup plus de leurs théories que de la réalité, ensuite parce qu'il est beaucoup plus court et beaucoup plus facile de faire de l'idéologie que de faire de l'histoire.

Il y a principalement deux remarques, toutes deux d'une grande conséquence pour le sujet qui nous occupe, à faire sur l'émancipation des esclaves parmi la vieille société européenne. Premièrement, les esclaves européens appartenaient en général à des races fort intelligentes, et qui, soit avant, soit depuis le christianisme, s'associèrent constamment au mouvement des idées et hâtèrent les progrès de la civilisation. La constitution toute militaire des peuples grecs et des peuples italiens avant l'ère vulgaire mettait principalement entre les mains des familles nobles, comme cela s'est vu en France jusqu'à la révolution, la conduite de ces guerres permanentes qui ne laissèrent jamais respirer ni Sparte, ni Athènes, ni Argos, ni Thèbes, ni Rome, jusqu'à leur chute, et c'est ainsi qu'on s'explique comment tout le menu de la vie domestique, le commerce, les arts, les lettres, les sciences mêmes, furent à peu près toujours laissés entre les mains des esclaves, qui, il faut le dire, se montrèrent aussi toujours dignes d'un si noble dépôt. On lit, dans la plupart des chroniqueurs grecs ou latins, que les maîtres de lecture, d'écriture, de danse, de gymnastique, que toutes les grandes familles tenaient chez elles pour l'instruction de leurs enfans, étaient habituellement des esclaves ou des affranchis; même une multitude de

grands poètes ou de grands philosophes de l'antiquité étaient dans l'esclavage, y étaient nés et s'y étaient produits. Horace était fils d'un affranchi; Phèdre était affranchi lui-même; Phædon, l'ami et le disciple de Socrate, était esclave, aussi bien que Ménippe, dont Varron imita les ouvrages sous le nom de Ménippées. Ainsi, avant l'ère vulgaire, les esclaves étaient chargés en quelque sorte de toutes les fonctions actives et intelligentes de la société; depuis l'ère vulgaire, le mouvement du spiritualisme chrétien les emporta comme les populations libres, et, à toutes les époques de leur histoire, on les trouve, sinon à la tête des progrès sociaux, du moins marchant de conserve avec toutes les idées d'ordre, d'activité, même de science.

Or, il est évident que les esclaves des anciens ayant été ce qu'ils furent, c'est-à-dire des hommes intelligens, laborieux, réglés, à un degré presque aussi remarquable que leurs maîtres, la société qui les recevait dans son sein après leur émancipation n'en pouvait être que médiocrement troublée dans sa limpidité primitive. Ils avaient fait peu à peu, durant leur esclavage, l'apprentissage des vertus civiles et même des vertus domestiques; ils avaient cultivé ou les sciences, ou les arts, ou les métiers, ou l'industrie; ils étaient rompus à l'habitude sociale la plus importante de toutes, l'habitude du travail régulier, et quand le maître leur donnait leur patente d'affranchissement, il n'y avait pas une différence bien profonde entre la vie qu'ils avaient menée et celle qu'ils allaient mener. Les lois romaines nous montrent que les esclaves étaient généralement mariés, non pas sans doute d'une manière légale ou plutôt civile, et produisant des effets valables aux yeux de la société organisée librement; mais d'une manière à contenir les mœurs, à donner aux hommes et aux femmes le goût et l'estime des affections durables et fidèles, et à préparer la famille, dans ses deux conditions d'unité morale et de transmission matérielle et héréditaire. En outre, il paraît, par ce que Plutarque rapporte dans la vie de Caton, que les maîtres prenaient un soin continu et sévère de la conduite des esclaves, qu'ils veillaient à la répression du libertinage, et qu'ils maintenaient cette pureté de l'âme et du corps qui est un garant de plus de la probité, de l'intelligence et de la civilisation. En outre encore, il ne semble pas, du moins durant les derniers siècles qui ont pré-

cédé le christianisme, et en Italie, que les esclaves vécussent dans un manque absolu de relations entre eux, entièrement isolés, individualisés, et sans aucune notion pratique de société générale et unitaire. Il est certain qu'il y avait comme une sorte de grande société, comme une immense confrérie des esclaves de l'empire romain, qui avait son centre à Rome, et qui nommait ostensiblement, à l'imitation des consuls, une espèce de dictateur, de grand-maître, de Roi, comme l'appelle Suétone dans la Vie de Néron, lequel avait quelque ressemblance avec ce que les sociétés des compagnons ouvriers de ce temps-ci appellent leur *mère*. Il est probable que ce changement qui a substitué ainsi une reine des ouvriers au roi des esclaves, est venu du christianisme. Les esclaves du moyen-âge, comme tous les opprimés, avaient appris du catholicisme à avoir une grande dévotion à la vierge Marie, cette faible femme qui était l'appui des faibles et la consolatrice des affligés; et il n'est pas rare de trouver, dès le x^e siècle, des églises dédiées à *sainte Marie des affranchis*. Par exemple, on en trouve une dans l'enclave de l'abbaye de Souvigny, dans un titre de l'an 942, cité par Mabillon dans les annales de l'ordre de saint Benoît. Cette dévotion des esclaves à la Vierge ou à quelque saint est devenue la source des confréries ouvrières du moyen-âge, qui ont été elles-mêmes l'une des plus abondantes origines du tiers-état, et par conséquent de la France actuelle.

Ainsi, de toutes manières, par le caractère civilisé de leur race, par leurs notions morales, par leurs habitudes journalières, par leurs penchans domestiques, par l'espèce de demi-liberté dont ils jouissaient, même par l'ombre d'association politique qu'ils avaient conçue, les anciens esclaves étaient merveilleusement propres à recevoir l'émancipation et à être mêlés à la société générale, même en masse, et sans ménagement.

Cependant, et c'est ici la seconde remarque que nous nous sommes proposé de faire, les esclaves des anciens ne furent jamais émancipés que un à un. Il est sans exemple, dans l'antiquité, qu'on ait songé à un affranchissement général et systématique. Parmi tant d'amis de l'humanité qu'il y avait, cette pensée ne vint jamais à personne. Il faut excepter seulement les chefs de parti dans les guerres civiles, et les généraux dans les guerres désespérées, lesquels affranchissaient quelquefois les esclaves en masse, dans

l'intérêt de la cause qu'ils avaient embrassée, et nullement par principe de philosophie morale. En toute autre occasion, c'est-à-dire dans les circonstances ordinaires, les esclaves étaient affranchis individuellement, selon leurs mérites propres et selon la volonté, quelquefois selon le caprice des maîtres. On leur donnait la liberté par testament, devant le magistrat, ou même à table, durant le festin, et dans l'épanchement de générosité qu'occasionent la bonne humeur et la bonne chère. Une chose qui surprendra peut-être beaucoup, c'est que, même depuis le christianisme, on n'a jamais non plus pratiqué ni proposé même les affranchissemens en masse. On trouve un assez grand nombre de chartes d'émancipation dans le grand catalogue des diplômes de Bréquigny; il n'y en a aucune qui ne soit individuelle. Il y en a une, de l'an 974, qui semble faire exception à la règle; mais cette exception n'est qu'apparente: la comtesse du Rouergue donne la liberté par son testament à tous les esclaves de ses domaines, sans exception; mais cette liberté n'est pas absolue, en ce sens que ces esclaves demeurent à la condition de serfs sur des terres qu'on leur distribue, de telle sorte qu'il aura fallu plus tard une autre émancipation pour les rendre tout-à-fait libres.

La disparition des esclaves anciens s'est donc faite, même au moyen-âge, c'est-à-dire sous l'influence du christianisme, d'une manière tout-à-fait lente et graduelle. Jamais d'affranchissement général; toujours des émancipations individuelles. La société ne se trouva ainsi jamais accablée et obstruée d'affranchis; et non-seulement ils lui arrivaient un à un, mais encore c'étaient toujours les plus sages, les plus moraux, les plus intelligens, les plus civilisés, qui se trouvaient l'objet de ces libéralités personnelles. En cet état de choses, la société pouvait placer assez promptement et assez facilement ces nouveaux venus, sans être désorganisée elle-même. Comme ils tombaient en quelque sorte goutte à goutte, le sol de l'ancienne civilisation avait le temps de les absorber; tandis que s'ils avaient fondu comme un orage, ils auraient probablement entraîné et roulé pêle-mêle les lois, la morale, la famille et le gouvernement.

Même les affranchis, ainsi introduits avec ménagement dans la société libre; y trouvaient assez facilement une place, ou, comme

on dit, un débouché. Sans compter le travail de l'agriculture, qui leur était à peu près exclusivement dévolu, ils faisaient encore le menu commerce des mers de la Grèce, de l'Adriatique et du golfe de Lyon, et l'on rencontre, dès les premiers siècles de l'ère vulgaire, de grandes compagnies de bateliers commerçant sur le Rhône, sur la Saône, sur la Durance et même sur la Seine, qui n'avaient pas d'autre origine que des associations d'affranchis. Les empereurs, qui se trouvèrent avoir besoin d'eux, les firent plus tard chevaliers romains; mais, comme le dit Horace, l'argent ne change pas la race, et avant d'avoir eu l'anneau, ils avaient eu la chaîne. En outre, les affranchis avaient le mouvement de la banque et du change qui se faisait, soit en Asie mineure, soit en Grèce, soit en Égypte, soit en Italie, et auquel les familles nobles s'abstenaient fièrement de toucher; ils étaient à peu près les seuls artistes qu'il y eût, et les seuls artisans; enfin, depuis Marius, ils entraient dans l'armée. Plutarque cite, dans la Vie de Sylla, un corps de quinze mille esclaves employé dans les guerres de Mithridate, et qui tint bon, chose qui parut néanmoins fort surprenante. Depuis Auguste, l'entrée des affranchis dans les légions devint fort ordinaire, et l'on ferait une liste même assez longue des esclaves qui devinrent consuls et empereurs. Macrin avait été esclave.

Il y a enfin, et par-dessus tout, une troisième et dernière remarque à faire sur l'émancipation des esclaves anciens et sur leur entrée dans la vie civile : c'est que cette émancipation n'avait jamais lieu d'une manière absolue, et que cette entrée n'était pas complète. Un esclave à qui on donnait la liberté ne devenait pas pour cela un citoyen; il restait patroné, c'est-à-dire à l'état de servage par rapport à son ancien maître, qui héritait de sa succession tombée en main-morte, comme on disait au moyen-âge. L'affranchissement entraînait nécessairement le servage de l'affranchi, et il ne dépendait pas du maître de renoncer à cet avantage. Il eût fallu une décision du sénat pour qu'un affranchi ne demeurât point patroné, et soumis à toutes les conditions des patronés; car il eût été nécessaire de lui donner droit de cité. Les personnes libres elles-mêmes, qu'un accident faisait tomber en servitude, et qu'on affranchissait, n'étaient pas exemptes du servage qui suivait l'affranchissement. Plutarque raconte, dans la Vie de Lucullus, que, dans la

guerre contre Tigrane, un grammairien de grande autorité, nommé Tyrannion, ayant été pris au siège d'Amisus, Murena le demanda à Lucullus, l'obtint et l'affranchit. Sur quoi Plutarque blâme fort Murena d'avoir affranchi un homme du mérite de ce grammairien, donnant à entendre, qu'en raison de son grand savoir, il eût été plus convenable de le renvoyer purement et simplement.

Ainsi, et en résumant les trois remarques que nous avons faites, il y avait dans l'émancipation des esclaves anciens trois sortes de tempéramens qui étaient merveilleusement propres à rendre cette émancipation efficace pour les esclaves et peu redoutable pour la société. D'abord les esclaves étaient instruits et moralisés presque au même degré que les hommes libres; ensuite, ils étaient émancipés un à un; troisièmement, ils n'étaient émancipés qu'à moitié, et ils restaient soumis au patronat avant d'arriver à la condition de citoyen. On peut donc dire que la civilisation était entourée de précautions contre la barbarie qui aurait pu survenir du côté des esclaves émancipés, et que le bien-être des affranchis eux-mêmes était bien garanti par l'apprentissage qu'ils faisaient de la liberté, aussi bien que par toutes les habitudes d'ordre qu'ils apportaient de l'esclavage; et cependant ce serait un tableau bien instructif à peindre, que celui de tous les embarras que l'émancipation des esclaves anciens a jetés dans la société moderne, toute lente et toute prudente que fût cette émancipation.

Il y aurait à faire voir comment cette émancipation, ayant substitué à la longue le système des ouvriers mercenaires au système des ouvriers esclaves, elle donna naissance à la mendicité; comment la mendicité, dès le temps de Platon, ainsi qu'il le rapporte dans ses livres de la République, avait donné naissance au vagabondage de grands chemins, et à la piraterie qui a infecté, pendant plusieurs siècles, les mers de la Grèce, et contre laquelle ce ne fut pas trop, quand elle se fut accrue, d'une armée romaine, commandée par Pompée; comment elle produisit encore, et déjà dès le II^e siècle de l'ère vulgaire, l'abandon à peu près général des enfans des pauvres, et leur exposition le long des grands chemins; comment l'abandon des enfans força les évêques et les empereurs à fonder les premiers hôpitaux qui se soient jamais vus en Occident; comment, dès qu'une fois on fut entré dans cette voie de l'aumône officielle et

réglée, on dut nécessairement y pénétrer plus profondément encore, et après avoir fondé des hôpitaux pour les enfans trouvés, sous le nom d'*orphanotries*, comme disent les lois romaines, en fonder pour les vieillards et les infirmes, sous le nom de *nosocomies*, et pour les pauvres errans de province en province, sous le nom de *xénodochies*; comment la masse des pauvres s'étant nécessairement accrue par les émancipations du moyen-âge, les hôpitaux et les maisons de secours de toute espèce se sont effroyablement multipliés, au point qu'il s'en rencontre aujourd'hui plusieurs dans chaque ville; que l'aumône se trouve être maintenant, dans toute l'Europe, surtout dans les pays où il y a le plus de liberté, c'est-à-dire où l'esclavage a le plus complètement disparu, comme en Angleterre et en France, une sorte de droit acquis pour les nécessiteux, et de devoir contracté pour les gens dans l'aisance; que le déficit se trouve former l'état normal pour à peu près le sixième de la population des royaumes, et que pour des villes importantes comme Paris, par exemple, le cinquième de la population naît à l'hôpital, et le tiers y meurt, ce qui prouve non-seulement que tous ceux qui en sortent y retournent, mais encore qu'il se recrute incessamment parmi les familles ouvrières; qu'ainsi une partie de la société est obligée de nourrir, de vêtir, de loger l'autre, c'est-à-dire de sacrifier son bien-être au bien-être d'autrui, et de dépenser une grande quantité de forces qui ne lui profitent pas, puisqu'elle en cède le produit à d'autres; enfin qu'il y a dans le corps social comme des parties paralysées et malades qui gênent et absorbent la vie des parties saines et actives, que la marche des peuples se trouve allourdie et la civilisation retardée.

Or, si l'émancipation des esclaves anciens, aussi entourée de précautions, de ménagemens et d'avantages qu'elle l'a été, a produit néanmoins tous les embarras que nous venons de dire, et elle les a produits, comme l'histoire en fait foi, combien devons-nous être précautionnés nous-mêmes pour émanciper les noirs, qui sont moins instruits et moins moralisés; pour les émanciper entièrement, c'est-à-dire sans servage, et pour les émanciper tous à la fois? Ne devons-nous pas avoir sous les yeux le paupérisme qui se déclare dans les colonies, les enfans qui s'y abandonnent, les hôpitaux qui s'y élèvent et s'y multiplient, et tout cela beaucoup plus

promptement et plus généralement qu'en Europe, non-seulement parce que les affranchis y seront moins actifs et moins économes, mais encore parce qu'ils y seront beaucoup plus nombreux, par rapport à la population qui possède?

Il est donc bien évident que le premier de tous les intérêts à considérer, dans l'émancipation, c'est celui des esclaves, et que cet intérêt peut être gravement, irréparablement compromis par une émancipation imprudente; qu'on court le risque de précipiter les affranchis dans une horrible misère, et qu'au fond ce serait un progrès peu profitable pour les esclaves, qu'une liberté qui les forcerait à mourir de faim; qu'il faut donc, avant que d'agir, peser mûrement ce qu'on veut faire, avancer prudemment et pas à pas, parce qu'en cette circonstance il n'y a qu'un moyen d'arriver, s'il y en a un, c'est de marcher lentement.

Après l'intérêt des esclaves arrive évidemment l'intérêt de la société. Il ne faudrait pas que la liberté des uns produisît le trouble dans l'autre, et même cela ne leur servirait de rien, car il n'y a de véritable et de féconde liberté qu'avec l'ordre public. L'intérêt de la société veut donc être mis en ligne de compte dans l'émancipation, et cet intérêt exige d'abord que la propriété acquise ne soit point méconnue, ensuite que les esclaves ne sortent pas d'un état mauvais pour tomber dans un état pire, et de la vie à moitié réglée qu'ils mènent, dans la vie tout-à-fait déréglée de la horde et du désert. Les Anglais, qui ont pris les devans dans la question des colonies, ne se sont occupés ni de l'intérêt des esclaves, ni de celui de la société, qui viennent pourtant en première ligne dans l'émancipation; et ils n'ont pourvu qu'à l'intérêt des planteurs, qui n'est, selon nous, que le troisième. Ainsi ils ont dépensé 500,000,000 pour indemniser les colons, et comme cette somme, tout énorme qu'elle est, ne représentait que la moitié de la valeur d'estimation des esclaves, ils ont maintenu encore sept ans d'esclavage, sous le nom d'apprentissage, pour représenter l'autre moitié de l'indemnité. A l'expiration des sept ans, les planteurs seront remboursés; mais les esclaves deviendront ce qu'ils pourront, et la civilisation coloniale aussi.

Et même, d'après ce que nous lisons dans un Mémoire inédit et fort remarquable d'un officier de la marine française, qui arrive des

colonies anglaises, et qui les a explorées par ordre, il ne paraît pas que leur position doive être fort brillante à la fin de l'apprentissage. Cet apprentissage n'ajoute pas une idée ni une habitude aux idées et aux habitudes des noirs; ils continuent à être ce qu'ils ont été, et ils étaient tout aussi préparés à la liberté en 1833 qu'ils le seront en 1840. A la Barbade, tout est dans une situation analogue à celle des Antilles françaises : les esclaves y travaillent, parce qu'on les mène au travail; à la Trinidad, l'ancienne milice licenciée des *Black-Troops*, établie dans un coin de l'île, et vivant à l'africaine, dans une promiscuité horrible, allèche singulièrement les noirs apprentis qui s'y réfugient, et que la police coloniale a beaucoup de peine à en ramener; à la Jamaïque, toute ébranlée de la révolte occasionée par la promulgation du bill, la force armée parvient seule à retenir les esclaves dans les ateliers; encore s'en vont-ils par bandes dans les montagnes Bleues, au centre de l'île, où une population de noirs marrons, établie dès l'origine des colonies, fit un traité avec le gouverneur, en 1739, lequel lui assurait la liberté, à la condition qu'elle repousserait les fugitifs. Le traité a été exécuté jusqu'en 1835; aujourd'hui, les montagnes Bleues sont ouvertes aux esclaves, qui y vont vivre de leur vie de prédilection, c'est-à-dire du vagabondage et du vol; à Antigues, les missionnaires méthodistes se sont fortement emparés des esclaves, les ont complètement soumis aux idées et aux pratiques religieuses, au point que, sans avoir besoin de profiter des bénéfices du bill, les maîtres les ont immédiatement émancipés, et ils forment, en dehors de l'influence anglaise, un gouvernement analogue à celui que les jésuites avaient établi au Paraguay. Ainsi, selon toutes les probabilités, sur ces quatre colonies anglaises des Antilles, il y en a trois dans lesquelles le bill n'empêchera pas la barbarie de naître, et une dans laquelle le bill n'aidera pas la civilisation à se former. Le parlement a battu monnaie en faveur des planteurs; il a acheté les esclaves, il a réglé ses comptes comme un marchand, voilà tout; mais pour ce qui est de l'avenir des affranchis et du sort de la civilisation coloniale, il n'y a pas seulement songé.

Il ne faudrait pas croire que nous voulons blâmer le gouvernement d'avoir pourvu à l'intérêt des colons, nous trouvons seulement qu'il a eu tort de le séparer de l'intérêt des esclaves et de celui

de la société; c'était faire justement que d'indemniser les maîtres en argent; mais ce n'était pas faire assez. Outre que ce n'est pas complètement indemniser les propriétaires que de leur payer la moitié de la valeur de leurs esclaves, et que ce n'est tenir aucun compte de leurs terres, qui se trouveront sans prix par le manque de bras pour les cultiver, les colons auraient été bien mieux et bien plus sagement indemnisés, si le parlement avait sérieusement songé à garantir le travail régulier après l'émancipation. L'indemnité en argent, avec la garantie du travail, aurait été, disons-nous, bien plus sage, parce qu'elle aurait profité aux esclaves tout autant qu'aux maîtres, en leur inculquant, bon gré, mal gré, les habitudes de la vie civilisée. Nous faisons violence aux enfans par amour pour eux quand ils se refusent aux remèdes : eh bien ! il ne faut pas craindre de faire violence aux esclaves, par intérêt pour eux, quand ils répugnent au travail régulier et aux idées d'ordre. Ce sont des mineurs pour lesquels il faut que nous soyons, sous peine de manquer au devoir le plus saint, des tuteurs bons, mais sévères.

Voyez en effet à quoi sert aux esclaves la liberté pure et simple qu'on leur a donnée, sans aucun plan général et l'un après l'autre, principalement depuis 1830 ! Il s'est délivré aux colonies françaises, depuis cinq ans, quinze mille patentes de liberté. Ajoutez à cela le noyau déjà considérable de population affranchie qu'il y avait en 1830, et vous aurez une idée de la masse d'hommes de couleur abandonnés à eux-mêmes et à leur industrie sur le sol colonial. Eh bien ! cette population de couleur libre, en général, et sauf d'honorables exceptions, est restée absolument ce qu'elle était en esclavage, et n'est pas plus active, plus industrielle ou plus moralisée que les noirs. Elle continue de vivre dans la même ignorance et la même promiscuité, et la liberté qu'elle a reçue ne lui a servi qu'à la rendre plus misérable. Il y a, nous l'avons dit, d'honorables exceptions ; il se rencontre quelques hommes de couleur qui ont gagné, à force de travail et de bonne conduite, une fortune qu'ils administrent et qu'ils emploient d'une façon fort irréprochable, mais c'est le petit nombre ; encore même ne paraît-il pas que dans la classe des hommes de couleur aisés, la franchise de caractère et la loyauté publique soient universellement de mise, à en juger par une pétition que des hommes de couleur de la Martinique ont adressée der-

nièrement à la chambre des pairs, et dans laquelle une vingtaine d'entre eux n'avaient pas craint de mentir à la face de la France, en signant faussement des qualités qu'il a été reconnu qu'ils n'avaient pas. En général, cette population des hommes de couleur est dans un grand abrutissement et dans une grande misère, soit à cause de ses vices, qui lui ont retiré toute sympathie, soit à cause de la répugnance qu'elle a toujours eue pour le travail. On voit donc qu'il ne suffit pas de mettre des noirs ou des mulâtres en liberté pour qu'ils prospèrent, et qu'il y a à faire beaucoup plus qu'un acte d'émancipation pure et simple pour que les colonies ne tombent pas dans une ruine complète. Sous la restauration, le gouvernement se montrait sévère aux affranchissemens partiels, par la prévoyance où il était de la détresse dans laquelle les affranchis ne manquaient pas de tomber, et il exigeait que les maîtres missent au bas de la patente de liberté qu'ils donnaient à leurs esclaves l'engagement de les secourir dans le besoin. On comprend que cette mesure n'est pas exécutable dans une émancipation générale, mais elle avait cela de salubre qu'elle était tout entière en faveur des esclaves, et cela d'instructif, qu'elle constatait ce qui est vrai, c'est qu'un esclave affranchi ne peut presque jamais se suffire complètement à lui-même.

Nous venons d'exposer les considérations préjudiciables qui nous paraissent importantes dans la question de l'émancipation des esclaves. Quant à ce qui est de formuler un mode d'affranchissement, nous ne le ferons pas, du moins encore, parce que les choses n'en sont pas là et que le gouvernement, qui est le seul pouvoir qui puisse efficacement et utilement entreprendre l'émancipation, n'y a pas encore, que nous sachions, sérieusement songé. D'ailleurs, il nous paraît qu'il ne serait pas sage de nous priver, en une si grave difficulté, de l'expérience de l'Angleterre, et de ne pas attendre les résultats du bill sur l'apprentissage. Ce ne sera pas long. La seule chose que nous puissions dire par avance, c'est que toutes les mesures administratives que le gouvernement pourrait prendre dans le but d'amener des émancipations partielles, seraient beaucoup plus nuisibles qu'utiles, et multiplieraient les embarras au lieu de les diminuer; qu'elles n'auraient pour effet que d'augmenter cette masse inerte, ignorante et misérable des hommes de couleur

libres, sans gagner un seul adepte à la civilisation, et de produire, à côté des esclaves, une classe d'hommes beaucoup moins méritoires, par la prétention qu'ils affichent de consommer sans produire, et de mépriser le travail, qui est la base nécessaire de toute société; qu'il serait beaucoup plus expédient de moraliser et d'instruire, soit par des écoles, soit par des ateliers, soit par des instructions religieuses, soit par ces trois moyens combinés ou par d'autres, cette population de couleur libre, afin qu'elle se trouvât suffisamment civilisée quand viendrait la grande émancipation; que le gouvernement devrait solliciter dans ce but le concours des planteurs, qui ne pourraient pas manquer de favoriser ces vues; et que ce seraient là autant de pas vers la mesure définitive de l'affranchissement, lequel, pour être juste, devra indemniser les maîtres, et, pour être utile, moraliser les esclaves.

Tout serait sauvé si les noirs voulaient accepter ce que M. de Montalembert s'est imaginé qu'on leur refuse, la famille.

FIN.

38281

